

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
							✓					
	12x		16x		20x				24x		28x	32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

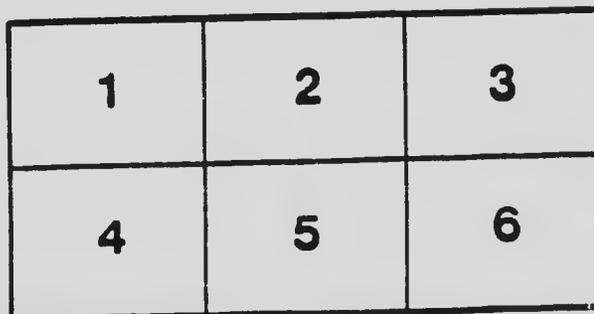
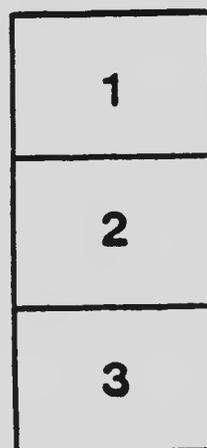
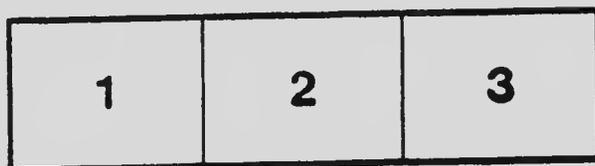
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

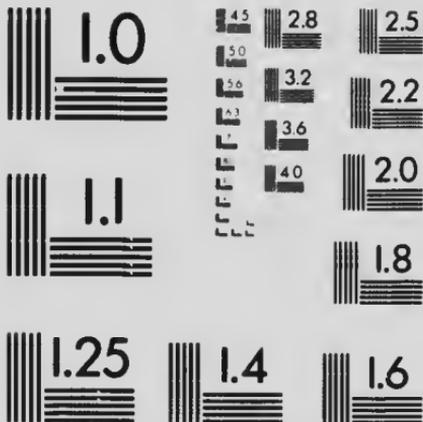
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier pli et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second pli, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

15.00
17

LE DEVOIR

JOURNAL CATHOLIQUE

Discours prononcé au Monument National
le 13 janvier 1920

PAR

M. l'Abbé PERRIER

*Docteur en théologie et en droit canon
curé du Saint-Enfant-Jésus*

Prix :

Imprimé au *DEVOIR*
43, SAINT-VINCENT, MONTRÉAL

LE DEVOIR, JOURNAL CATHOLIQUE

Discours de M. l'abbé PERRIER, curé du Saint-Enfant-Jésus.

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs,

Il y a dix ans naissait à Montréal un journal diversement accueilli par le public canadien. Les uns lui souhaitaient de réaliser les immenses espérances qu'il faisait naître; les autres lui souhaitaient la mort à brève échéance, sans choisir exactement entre la guillotine ou la prison, ou tout autre genre de supplice plus ou moins raffiné. Mais on était sûr qu'il ne verrait pas de longs jours; et l'on se pâmait d'aise à la perspective de sa disparition. Les amis de l'œuvre étaient dans l'angoisse. C'était entreprise osée que de publier un journal qui ne comptait pas sur les pouvoirs publics, ni sur les grosses fortunes qui fournissent les fonds aux caisses électorales. Indépendant des partis politiques, il voulait revendiquer partout et toujours les droits de Dieu, de l'Église, de la conscience humaine qui accepte pour gouverner de la vie publique comme de la vie privée la foi apportée au monde par le Verbe fait chair.

C'est le dixième anniversaire de cette fondation que nous célébrons ce soir. Demain nous rendrons grâce à Dieu qui a permis au *Devoir* de vivre et d'accomplir une œuvre bien-faisante au milieu de nous. En attendant, nous voulons dès maintenant, dans la sincérité de nos âmes, reconnaître publiquement que le *Devoir* répondait et répond encore au besoin que nous avons d'une presse catholique qui met au-dessus de tous les intérêts matériels, les intérêts du Christ et de son royaume sur terre.

Presse catholique

Pascal a écrit quelque part : « L'opinion est la reine du monde, la force en est le tyran et ils s'en partagent l'empire ». C'est de cette reine qu'il faut faire la conquête et le journal est la force qui peut la subjuguier. Le juif Crémieux l'avait compris quand il disait à ses amis : « Emparons-nous de la presse et nous aurons tout le reste ». Vous connaissez le succès du juif Crémieux en France, de Northcliffe pendant la guerre. Il s'agissait pour nous de répondre à l'invite des papes et en particulier aux sollicitations pressantes des trois pontifes, Pie IX, Léon XIII et Pie X.

Dans un bref à Mgr l'archevêque de Québec, en date du 27 mai 1907, Pie X avait écrit : « Le trait caractéristique de notre époque c'est que, pour tout ce qui regarde les façons de vivre et de penser, on s'inspire d'ordinaire des feuilles quotidiennes répandues partout. Il faut donc, pour guérir

les maux de notre temps, employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits nous opposons les écrits; aux erreurs propagées çà et là, la vérité; au poison des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, le bon journal. Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple, et ne rien comprendre au caractère de son temps; au contraire, celui-là se montrera juge excellent de son époque, qui, pour semer la vérité dans les âmes et la propager parmi le peuple, saura se servir avec adresse, zèle et constance de la presse quotidienne. »

Nous avons alors une petite presse radicale et libre-penseuse qui cherchait à pervertir les intelligences. Elle réussissait peut-être à vulgariser « les sophismes et les mensonges historiques » qui, du journal, « passent sur les lèvres des orateurs d'estaminets, des beaux parleurs d'atelier et alimentent le bavardage perpétuel de tous les perroquets de la libre-pensée. » Mais là n'était point le grand danger pour nous.

Il se trouvait et il se trouve encore dans la presse jaune dans la presse neutre qui porte de rudes coups à la morale. On raconte les crimes avec un luxe de détails qui loin d'en inspirer l'horreur en rendent l'exemple contagieux. On y fait aux criminels une célébrité, en reproduisant leurs traits. On y étale aux regards avec complaisance tous les scandales, les passions mauvaises; le libertinage, l'infidélité conjugale y sont l'objet de coupables indulgences. Si on ne raille pas

encore les saintes lois du mariage et de la famille, on fait du moins de la réclame en faveur des spectacles malpropres, des illustrations indécentes qui provoquent et encouragent les pires désordres.

Presse catholique laïque

Cependant que, à Québec, le vénérable archevêque fondait l'*Action Sociale* devenue l'*Action Catholique*, des catholiques laïques voulurent à Montréal apporter leur collaboration à l'œuvre de régénération chrétienne. Ils comprirent que les prêtres seuls ne pouvaient suffire à la tâche. Sans doute que le sacerdoce a la mission directe et officielle de sanctifier les âmes, et qu'il est responsable de la foi et de la morale des peuples. C'est un devoir de justice pour lui d'évangéliser le monde et de le sauver. Mais les laïques doivent, en toute charité, exercer un apostolat; et ils se doivent à eux-mêmes et à leurs concitoyens de défendre et de propager la religion et la morale parce qu'elle garantit la vérité, la paix et l'honneur de leurs foyers; ils doivent à leurs descendants de ne pas les frustrer des croyances et des pratiques religieuses qu'ils ont reçues comme un patrimoine inaliénable et qu'ils veulent transmettre dans son intégrité à ceux qui viendront après eux. Ils voulurent faire appel aux moyens les plus efficaces. Ils organisèrent la presse religieuse. Le fait n'était pas nouveau dans l'histoire.

Il y eut un jour un journal qui s'appelait *L'Univers* et un écrivain, pas précisément faible d'esprit, qui avait nom

Louis Veuillot. Tous deux ont fait parler d'eux. « On trouvait même qu'ils excellaient à créer des courants d'opinion. » Certaines âmes se laissèrent aller à des sentiments d'animosité contre les laïques qui se consacraient à la défense de la religion. La chose s'est également vue chez nous. Pourtant, disait-on, les rédacteurs de ce journal n'avaient été repris à aucun tribunal spirituel pour une erreur contre la foi, à aucun tribunal temporel pour une offense contre les personnes.

Toutefois, M. l'abbé Gaduel, dans l'*Ami de la Religion*, publia une série d'articles dirigés contre la presse religieuse laïque. Le vicaire général d'Orléans dénonçait des abus et des empiètements, en reprochant aux journalistes de commettre sans cesse de graves erreurs doctrinales. Louis Veuillot répondait. « Pourquoi la vérité destinée à soutenir une guerre éternelle, n'aurait-elle pas des escadrons « légers, des soldats exercés aux combats des broussailles « et toujours prêts à partir ? Voilà l'œuvre des laïques. « Ils sont bons à cela; je dirai plus: ils y sont plus propres « que d'autres. » Pour fortifier sa thèse, Louis Veuillot invoquait Bossuet qui a prescrit à tout le monde de prêcher l'évangile. « Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais « quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur « entremise la parole de l'Évangile, fait qu'on l'écoute de « leur bouche plus nonchalamment. On s'attend qu'ils « reprendront les mauvaises mœurs, on dit qu'ils le font « d'office; et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme que l'on croit du monde,

« simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce
« qu'il sent de Dieu en lui-même, quand il ferme la bouche
« à un libertin qui fait vanité de vice ou qui raille impudem-
« ment des choses sacrées, encore une fois, chrétiens, qu'une
« conversation a de force pour réveiller les biens éternels. . .
« Donc, mes frères, que tout le monde prêche l'Évangile
« dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations
« et les compagnies : que chacun emploie toutes ses lumières
« pour gagner les âmes que le monde engage, pour faire
« régner sur la terre la sainte vérité de Dieu, que le monde
« tâche de bannir. Si l'erreur, si l'impiété, si tous les vices
« ont leurs défenseurs; ô sainte vérité, seriez-vous abandon-
« née de ceux qui vous servent ? Quoi, ceux même qui
« font profession d'être de vos amis n'oseraient-ils parler
« hautement pour une cause si juste ? Résistons à l'iniquité
« qui, ne se contentant plus qu'on la souffre, ose encore
« exiger qu'on lui applaudisse. »

Veillot rappelait aussi l'exhortation de Bourdaloue
« Vous et moi devons être la garantie des intérêts de Dieu ». Enfin, il citait les encouragements reçus de Mgr Parisi qui constatait que sans le journalisme catholique « la plupart
« des questions catholiques ne seraient pas même soulevées
« parmi le monde ». Pourtant, l'archevêque de Paris, sanctionnant les accusations émises par M. l'abbé Gaduel, interdit la lecture de *L'Univers*. On en était à ne plus devoir deviner comment se terminerait le conflit, lorsque survint l'encyclique « *Inter Multiplices* ». Après avoir déploré les ravages des livres et des journaux empoisonnés,

Pie IX exhorte les évêques, ses vénérables frères, à déployer tout leur zèle pour éloigner leur troupeau de ces pâturages pestilentiels. Puis il continue : « Et ici Nous ne pouvons
« Nous empêcher de vous rappeler les avis et les conseils
« par lesquels, *il y a quatre ans*, Nous excitions ardemment
« les Évêques de tout l'Univers catholique à ne rien négliger
« pour engager les hommes éminents par le talent et la
« saine doctrine à publier les écrits propres à éclairer les
« esprits et à dissiper les ténèbres des erreurs qui se propa-
« gent. C'est pourquoi, en vous efforçant d'éloigner des
« fidèles commis à votre sollicitude le poison mortel des
« mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi.
« Nous vous le demandons avec instance, *favoriser de toute*
« *vostra bienveillance et de toute vostra prédilection les hommes*
« *qui, animés de l'esprit catholique* et versés dans les lettres
« et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et
« à publier des livres et des journaux pour que la doctrine
« catholique soit propagée et défendue, pour que les opinions
« et les sentiments contraires à ce Saint-Siège et à son
« autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs
« soit chassée et que les intelligences soient inondées de la
« douce lumière de la vérité.

« Votre charité et votre sollicitude épiscopale devront
« donc exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques animés
« d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause
« de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir ;
« que si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quel-

« que chose, vous devez les avertir avec des paroles paternelles et avec prudence. »

Union entre les journalistes catholiques

Ce document pontifical nous suffit pour fixer nos préférences. Calmera-t-il les esprits chagrins qui croient que la presse n'est point catholique, à moins que l'autorité diocésaine ne baille les fonds au journal et n'en inspire tous les articles ? Souhaitons-le pour le plus grand bien de la cause catholique ; car nous voulons que toutes les vaillantes sentinelles postées sur les remparts dressés par notre foi soient aidées, par notre confiance et nos secours opportuns, à continuer leur œuvre de défense contre l'ennemi ; et toutes doivent travailler d'un commun accord, suivant la direction si sage donnée par Léon XIII dans une de ses encycliques :

« Que les journalistes considèrent que l'œuvre de la presse
« sera, sinon nuisible, au moins fort peu utile à la religion,
« si l'accord ne règne pas entre ceux qui tendent au même
« but. Ceux qui veulent servir l'Église utilement, ceux qui
« désirent sincèrement défendre par leurs écrits la religion
« catholique doivent combattre avec un parfait accord et
« pour ainsi dire en rangs serrés. Aussi, ceux-là paraissent
« plutôt déclarer la guerre que la repousser qui dis-
« perseraient leur force par la discorde. » Dans cette
union fraternelle la bonne presse se fait toujours l'organe de
la vérité et du bien. Son Credo, c'est l'Église qui le lui
fournit. Sa règle pratique est la loi morale, gravée dès l'ori-

gine dans la conscience humaine et restaurée dans toute sa pureté par le christianisme. Cette loi, le journal catholique la proclame en toute occasion. C'est d'après ses prescriptions qu'il juge les actes, ceux de l'ordre public comme de l'ordre privé; il ne pactise jamais avec le mal, condamne tout ce que la loi de Dieu réprovoe. Aussi bien, nous devons oublier les questions secondaires qui nous divisent et dont, par ailleurs, la solution importe peu au bien, pour nous unir sur le terrain des intérêts essentiels dans l'ordre naturel ou surnaturel. Pour chasser l'athéisme officiel des sociétés contemporaines, pour obtenir la reconnaissance des droits des pères de famille dans toutes les écoles du Dominion, pour maintenir l'honneur du foyer dans l'unité et l'indissolubilité du mariage, pour faire admettre la nécessité d'une hiérarchie dans la société, pour régler les rapports des petits et des grands par les principes de justice et de charité, principes protecteurs à la fois des droits du travail et des droits de la propriété: il faut que nous fassions acclamer partout l'éternelle royauté du Père céleste et de son Fils Jésus-Christ, il est nécessaire de s'incliner devant le pape et de le reconnaître comme représentant de Dieu sur la terre et le seul capable de faire régner la paix entre les hommes de bonne volonté. Cette attitude n'humilie personne; et jamais le *Devoir* n'a été plus grand dans ses dix années d'existence que lorsqu'il a proclamé pendant la guerre que l'obéissance à l'Église et à la foi est plus fière que la docilité successive à toutes les influences étrangères, et plus digne que le servile prosternement devant les grands du jour ou les prophètes sans inspiration d'une science controuvée.

Indépendance de la presse catholique

Les Pères du concile plénier de Québec, dans leur admirable lettre sur l'esprit chrétien dans l'individu, dans la famille, dans la société, rappellent les devoirs de l'écrivain catholique. « Que les journalistes catholiques sachent s'élever au-dessus des intérêts de parti chaque fois que les intérêts de la religion sont en cause. » C'est la dénonciation du servilisme politique dont nous avons été victimes pendant de longues années.

Nous commençons enfin à respirer un peu l'air de la liberté. Pourquoi ? L'on a compris qu'il fallait d'autres journaux que les journaux politiques. Les politiciens ont voulu auprès du peuple un organe qui lui transmet leurs idées, leur programme. . . . Malheureusement on est tombé dans une ornière dont nous sortons péniblement. On s'est habitué à sacrifier le bien public au bien particulier, à pousser le dévouement au parti au point de violer le droit et la vérité. Au lieu de proposer au suffrage de la nation des candidats dignes de la confiance, capables de travailler efficacement au bien public et d'assurer au pays une législation sage et durable, on a présenté des partisans aveugles, des instruments inconscients entre les mains de chefs habiles qui ont exploité leur faiblesse et leur ignorance. Déjà les Pères du premier concile de Montréal avaient flétri comme il convient l'abus de défendre un parti au mépris des principes et du droit. « Le parti avant tout, le parti par-des-

« sus tout et toujours, tel est le mot d'ordre du journal ser-
« vile; et pour y rester fidèle, il ne rougira pas de rompre
« avec les lois de la conscience, et de mettre son influence
« à glorifier ceux qui violent les intérêts de la nation. » Et
ces paroles si sages restaient sans écho, parce que le journa-
lisme catholique et indépendant n'était pas là; le *Devoir*, en
particulier, n'existait pas encore pour atteindre par la va-
riété et l'étendue de son apostolat tous les milieux où se
réfugient le vice et l'erreur, pour dissiper les insinuations
malveillantes, dénoncer les colonialateurs, les lâches et les
traîtres qui veulent arriver à leur fin, en sacrifiant les inté-
rêts de l'Église et de la patrie.

Amour de la patrie

Ce n'est pas le catholicisme qui mettra des entraves à
l'amour de la patrie chez le journaliste; ce n'est pas la reli-
gion qui l'empêchera de défendre son pays contre tous ses
ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur. Ici encore, nous
n'avons qu'à contempler le Christ notre modèle. « Le
« Fils de Dieu fait homme », dit Bossuet, « a non seulement
« accompli tous les devoirs qu'exige d'un homme la société
« humaine, charitable envers tous et sauveur de tous; et
« ceux d'un bon fils envers ses parents à qui il était soumis;
« mais ceux d'un bon citoyen. »

Le *Devoir* a contribué à développer chez nous l'amour
intelligent et actif de notre pays. Plus que tout autre, il
nous a fait voir que la patrie est le sol qui s'étend sous nos

pieds avec l'azur de notre ciel, la flèche de notre clocher d'argent, la fumée qui monte de notre foyer vivant. Elle est surtout la langue que nous parlons, que parlent nos parents, nos amis, nos concitoyens de l'Acadie martyre comme du Manitoba blessé, de l'Ontario qui lutte comme de l'Ouest aux vastes horizons qui espère toujours. Que dis-je ? Nos frères, vivant sous le drapeau de la république voisine, sont heureux de venir le féliciter des campagnes entreprises pour la survivance du parler ancestral au-delà du quarante-cinquième degré de latitude. Que n'a-t-il pas entrepris pour la défense de la langue nationale, que nous employons comme un véhicule pour répandre les idées qui sont l'expression et le prolongement glorieux de notre âme et de notre personnalité ? Que n'a-t-il pas fait pour faire aimer l'histoire de notre pays, cette histoire plus belle et plus merveilleuse que la légende même, cette histoire que nous devons continuer et transmettre à nos descendants aussi magnifique que nous l'avons reçue ?

Appui à donner aux journalistes catholiques

Mais pour que les journalistes accomplissent cette mission tracée par l'Église il faut que les catholiques les soutiennent, en leur donnant non seulement des sympathies, mais des subsides, il faut également travailler à propager le bon journal.

Les écrivains courageux qui défendent par la presse nos saintes croyances contre les attaques de l'incrédulité remplissent un véritable apostolat, c'est entendu. Mais il ne suffit pas que la rédaction soit composée d'éléments sains; il faut en plus que le directeur ne soit pas l'esclave de l'actionnaire. Drumont constatait que « trop souvent « la propriété du journal est aux mains d'êtres absolument « méprisables, de financiers véreux, d'actionnaires peu scrupuleux qui voient dans un journal, non un moyen de « répandre des théories justes et fécondes, mais d'appuyer « des combinaisons louches ». Il faut décider les catholiques à devenir bailleurs de fonds du journal catholique, déterminer les indifférents à soutenir de leur petit sou et de leur exemple la presse honnête, convaincre les bons de leur devoir de se renseigner et de se fortifier par la lecture d'un journal catholique, créer un grand courant de sympathie vers l'œuvre et préparer les voies à la propagande individuelle et collective.

* * *

La seconde année du règne de Darius, le prophète Zacharie ayant levé les yeux vit un volume volant, long de vingt coudées et large de dix; et il sut de l'ange qui était en lui que ce volume était la malédiction qui allait se répandre sur toute la surface de la terre, parce que tout homme de rapine et de mensonge serait payé d'après ce qui était écrit dans ce volume qui volait.

Louis Veillot nous dit que Mgr l'évêque de Tulle, parlant dans une réunion littéraire, comparait les productions de la presse incrédule — disons, nous, de la presse *jaune* et de la presse neutre — à cet immense volume volant qui s'élève chaque matin de l'immense cité et dont les feuillets emportés aussitôt par un vent de mort répandent la malédiction sur toute la surface de la terre.

A la vue de ce mal, je comprends que tant d'âmes généreuses aient maudit la presse quotidienne, parce que c'est le champ de la vénalité, de la diffamation, du mensonge, de la réclame impudente et malsaine, du scandale exploité au profit du luxe et des passions pires encore.

Le souhait d'Arsène Houssaye me revient en mémoire :
« Vive le journal qui ne paraîtrait que quatre fois l'an, avec
« quatre pages, un numéro par saison ! Et il serait malaisé
« de tout dire en ces quatre grandes pages ! Un tel journal
« n'oserait point paraître pour débiter des niaiseries philo-
« sophiques, littéraires et chronicales. »

Boutade d'esprit, vœu inutile ! La presse quotidienne existe. Il faut nous y précipiter pour ne pas être noyé par la mauvaise presse. Il faut la faire servir à la diffusion de la vérité et de la vertu, à la défense de la religion et de la patrie. Personne n'a le droit d'abandonner son poste, « Écrire, disait Lacordaire, non pour l'immortalité mais « pour Jésus-Christ. Quand personne ne nous lirait plus « dans cent ans, qu'importe ? La goutte d'eau qui aborde « la mer n'en a pas moins contribué à faire le fleuve, et le « fleuve ne meurt pas. »

Moyens d'aider le *Devoir*

1^o SOUSCRIPTION

Le *Devoir* a besoin de soixante mille piastres pour payer sa dette, de quarante mille piastres pour organiser solidement ses divers services, de cinquante mille piastres pour se mettre chez soi et installer convenablement ses ateliers. Total : \$150,000.

Tous ses amis peuvent l'aider à trouver cette somme en souscrivant et en faisant souscrire leurs amis selon l'un des trois modes suivants :

(a) Souscription pure et simple, de \$10 et plus, payée comptant. (Au delà de \$100, on peut s'entendre avec le chef de la souscription pour fractionner le paiement.)

C'est naturellement le mode de souscription le plus avantageux pour le journal.

(b) Actions ordinaires de l'*Imprimerie Populaire* (limitée), de cent piastres chacune.

(c) Actions des *Amis du Devoir* (limitée) de dix piastres chacune.

Un moyen très efficace d'activer la souscription, c'est de former des groupes de propagandistes (dix au plus).

Pour tout renseignement, s'adresser

à M. HENRI BOURASSA,

43, rue Saint-Vincent, Montréal.

2^o DIFFUSION DU JOURNAL

S'abonner au *Devoir* et faire abonner ses amis
Diriger et aider les agents du journal et les propagandistes. Renseigner l'administration sur les défauts du service des abonnements, de la distribution et des dépôts. Suggérer des améliorations pratiques.

L'abonnement est de \$6.00 par année, pour le Canada et les États-Unis.

3^o ANNONCES

Annoncer et faire annoncer dans le *Devoir*. Acheter chez les annonceurs du *Devoir*. Mentionner le *Devoir* en faisant ses achats

4^o IMPRESSIONS

Faire imprimer au *Devoir*, surtout les petits travaux de ville : ce sont les plus rémunérateurs.

Pour tout ce qui concerne les abonnements, les annonces et les impressions, s'adresser

à M. A. CARTIER, gérant,

43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Oeuvres diverses de M. Henri BOURASSA

EN FRANÇAIS :

Pour la justice, (1912).....	.10
Le Devoir, son origine, son passé, son avenir, (1915)....	.10
La langue française au Canada, (1915).....	.15
L'intervention américaine, (1917).....	.25
La Conscription, (1917).....	.10
La Langue, gardienne de la loi (1918).....	.25
Le Canada apostolique (1919), édition de luxe.....	.60
Le Canada apostolique (1919), édition demi-luxe.....	.50
Syndicats nationaux ou internationaux ?.....	.10
La Mission Jellicoe.....	.10
Le Devoir, promesses d'avenir, conditions de sur vie... .	.10

EN ANGLAIS.

The Foreign Policy of Great Britain, (1915).....	.25
The Duty of Canada at the present hour (1915).....	.10
Conscription. (1917).....	.10

Il reste quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés exclusivement aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques :

Que devons-nous à l'Angleterre ? (1915).....	2.00
Hier, Aujourd'hui, Demain (1916).....	.75
Le Pape, arbitre de la paix (1918), Édition de luxe.....	1.00
Le Pape, arbitre de la paix, édition de grand luxe.....	2.00

A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, 15 sous pour Que devons-nous à l'Angleterre ? et 10 sous pour Hier, Aujourd'hui, Demain et Le Pape, arbitre de la Paix.

Pour faire recommander, ajouter 5 sous.

Toute commande doit être adressée à l'Administration du Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

